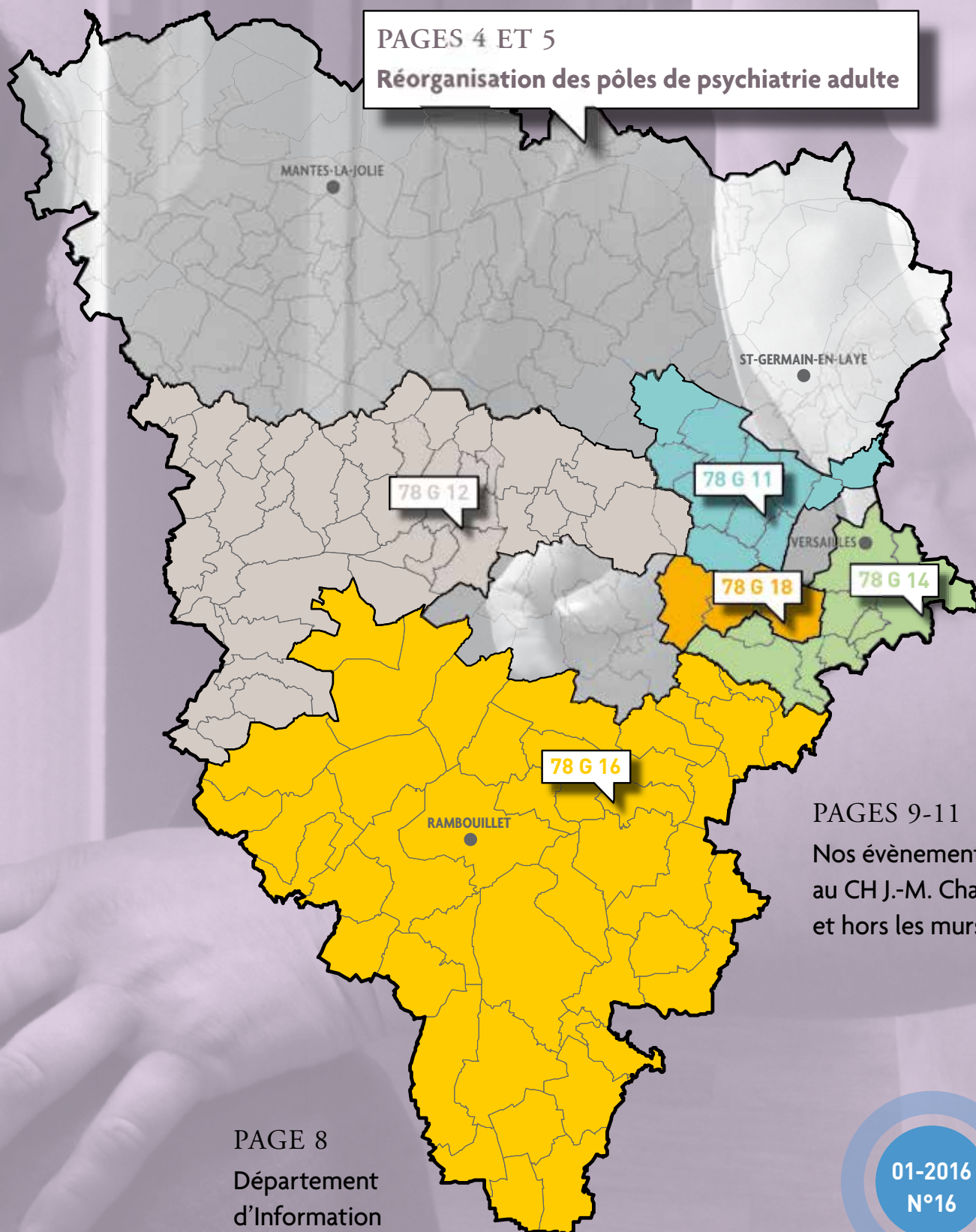


*L'actualité du Centre Hospitalier Jean-Martin Charcot*

PAGES 4 ET 5

Réorganisation des pôles de psychiatrie adulte



PAGES 9-11

Nos évènements  
au CH J.-M. Charcot  
et hors les murs

PAGE 8  
Département  
d'Information  
Médicale

01-2016  
N°16



## UNE GRUE AVENUE CHARLES-DE-GAULLE !...

Par Jacques BÉRARD, Directeur

En cette période de début d'année et donc de vœux, la meilleure chose que je peux souhaiter à chaque agent du CH J.-M. Charcot, c'est de voir prochainement des engins de travaux publics sur ce qu'il est désormais convenu d'appeler enfin un chantier : celui du **Nouvel Hôpital** !...

Après sept ans d'atermoiements, la gestion du bâtiment naguère appelé « 139 lits » rentre aujourd'hui dans la **normalité** : nous disposons maintenant non seulement d'un **maître d'œuvre** (SNC LAVALIN depuis début 2013) et depuis ce mois-ci d'une **entreprise générale**, chargée de terminer le bâtiment : SRC VINCI.

Après la période de mise au point achevée en janvier 2016 puis l'installation de la base vie (lieu pour les professionnels du chantier : vestiaire, sanitaires, etc.), le chantier pourra enfin reprendre son cours. Il aura pour objectif l'achèvement des travaux et l'ouverture en deux tranches, dont la première concerne les cinq unités d'intra-hospitalier récemment redimensionnées, notamment en vue de l'entrée dans le nouveau bâtiment à l'horizon fin 2017/début 2018.

L'opération est complexe car elle comporte à la fois du « gros œuvre » (démolition et reconstruction de cinq « passerelles » ou ponts couverts) et des finitions. Le bâtiment est en effet achevé à près de 80% sur certains corps de métiers !...

Bien sûr, comme dans toute opération de travaux publics, qui est une aventure humaine, il y aura sans doute des bonnes et des mauvaises surprises, mais l'équipe de direction mettra tout en œuvre pour la mener à son terme tout en limitant les surcoûts.

Cette perspective, désormais palpable, va venir stimuler également notre besoin de définir **une nouvelle organisation des soins**, intégrant notamment une logique de bâtiment « monobloc », des portes à codes d'accès, de nombreuses déambulations, des terrasses dédiées, étalées sur 14 000 m<sup>2</sup> !

Dans ce cadre, nous devons par exemple revoir nos principes de **circulation**, en définissant les zones accessibles aux malades et au personnel.

Je vous souhaite de participer à cette nouvelle aventure et vous renouvelle mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

## SOMMAIRE

- P. 2**    **Éditorial**
- P. 3**    **Soins et travaux : chambres d'isolement**
- P. 4-5** **Réorganisation des pôles de psychiatrie adulte**
- P. 6**    **Qualité : méthode du patient traceur**
- P. 7**    • **Qualité : une certification commune en 2017 pour les deux hôpitaux**  
• **Réouverture du Centre de documentation**
- P. 8**    **Actualisation du guide d'organisation des archives médicales (DIM)**
- P. 9-11** **Nos évènements au CH J.-M. Charcot et hors les murs**  
- L'Atelier Peinture d'ATED  
- Conférence « A quoi sert le sommeil ? »  
- Journée départementale yvelinoise de prévention du suicide  
- Sortie du livre *Ça sert à quoi, des parents ?*
- P. 12**   **À venir**  
- Les mardis de Charcot  
- Les Journées des Pratiques Soignantes

### Charcot Mag' - janvier 2016 - N°16

CH J.-M. Charcot - 30, avenue Marc-Laurent - BP 20 - 78375 Plaisir Cedex

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Mme Véronique RAUDIN, Directrice des Finances, de l'Activité et de la Communication.

RÉDACTRICE EN CHEF : Mme Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de Communication.

COMITÉ DE RÉDACTION : M. BÉRARD, Directeur de l'établissement ; Mme CAMPANO, Cadre de Santé ; Mme DECAILLON, Attachée d'Administration Hospitalière-DRHAM ; Mme BUSSMANN, Coordonnatrice Générale des Soins ; Mme GUENNEUGUES, Responsable logistique ; M. ISTASSE, Infirmier-SMPR ; Mme WALCZAK, Responsable Qualité.

COMITÉ DE RELECTURE : Membres du comité de rédaction ; Mme BRANCO, Secrétaire qualité ; M. POIRIER, Gestionnaire des risques ; Mme PEYRARD, Assistante Communication.

IMAGE DE COUVERTURE : **nouvelle carte des secteurs de soins ; illustration d'une situation de soins / CH J.-M. Charcot, Infographie : Agence Noël**

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MAQUETTE :

Agence Noël - www.agence-noel.com

IMPRESSION :

Moutiers Impressions - 01 30 41 95 63



## CHAMBRES D'ISOLEMENT : DES TRAVAUX POUR UNE AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE

Par Geneviève BUSSMANN, Directrice en charge de la qualité, des relations avec les usagers, et de l'emménagement dans les nouveaux bâtiments, Coordinatrice générale des soins du CH J.-M. Charcot jusqu'en décembre 2015

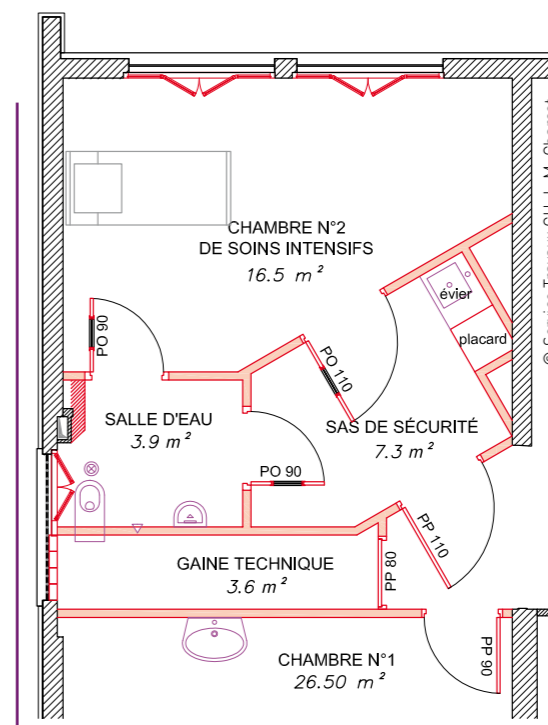
La Direction des soins, s'appuyant sur un groupe de travail composé de cadres de santé et d'infirmiers, a réalisé en 2015 un état des lieux détaillé des chambres de soins intensifs.

Alors que le chantier du Nouvel Hôpital est sur le point de redémarrer avec la perspective de disposer de nouveaux locaux dans quelques mois, les conditions de prise en charge dans nos bâtiments actuels restent une préoccupation majeure.

L'isolement, plus rarement la contention, sont des pratiques sensibles dont les risques doivent être mesurés. Le recours à ce type de soins nécessite une réflexion qui met en avant l'indication thérapeutique, les bénéfices et risques, et qui ne doit être utilisé qu'exceptionnellement, lorsque toute autre modalité de soins s'avère impossible (recommandations de la Haute Autorité de Santé).

En outre, l'isolement est limité dans le temps, réévalué quotidiennement, assorti d'indications précises sur l'accompagnement nécessité par les soins (d'hygiène, nutritionnels, relationnels) et mettant en œuvre des mesures assurant la sécurité des patients et des soignants.

Le travail a porté sur les installations et équipements de ces chambres. Sur la base d'un cahier des charges précis, nous avons mis en évidence les améliorations indispensables, qui pourront être réalisées à très court terme, dans les locaux actuels : il s'agit principalement



L'installation qui sera réalisée début 2016 au Pavillon gris turquoise.

de travaux portant sur la sécurisation de ces installations et sur le confort : protection des tuyaux apparents des radiateurs, climatisation, renouvellement des lits et matelas adaptés. Pour les quelques mois à venir, l'établissement ne pourra rénover l'ensemble de ses anciens bâtiments. Dans la perspective de la construction du Nouvel Hôpital, une réflexion porte sur la liberté d'aller et venir pour les patients hospitalisés. L'accès des chambres, l'accès et la libre circulation dans le bâtiment, la possibilité de restreindre la circulation sans recours à l'isolement sont autant de sujets qui seront abordés avant l'ouverture des futures unités d'hospitalisation.

En attendant, dans l'une des unités de soins actuelle la moins bien équipée, une chambre neuve sera installée dès début 2016. Elle sera équipée d'un sas à l'entrée, garantissant le respect de l'intimité du patient et sera installée à proximité du personnel soignant. En effet, dans l'étude menée par la Direction des soins, le pavillon Turquoise est l'unité d'hospitalisation la moins bien installée, avec des risques importants du fait de l'implantation de cet équipement à l'étage, trop éloigné du poste de soins.

Un autre travail sera engagé en début d'année dans le cadre du plan d'action d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, en lien avec les soignants, pour analyser les modalités de recours à l'isolement et les prises en charge qui accompagnent ces soins.



# RÉORGANISATION DES PÔLES DE PSYCHIATRIE ADULTE

Par Geneviève BUSSMANN, Directrice en charge de la qualité, des relations avec les usagers, et de l'emménagement dans les nouveaux bâtiments, Coordinatrice générale des soins du CH J.-M. Charcot jusqu'en décembre 2015

Avec la reprise du chantier du Nouvel Hôpital sur le site de notre Centre Hospitalier, l'opportunité créée par le départ de deux médecins responsables de pôles a été saisie pour anticiper la réorganisation des secteurs de psychiatrie adultes de l'établissement.

L'objectif est de passer de six à cinq pôles, ce qui permet de résoudre plusieurs difficultés :

## • Équilibrer les populations couvertes par les secteurs, en deux temps

### Première étape :

- restituer le canton de Houdan au pôle 78 G 12, dont le suivi était assuré depuis plusieurs années par le pôle 78 G 16 ;
- répartir les communes du secteur 78 G 13 de la manière suivante : partie sud/ouest de Versailles dans le pôle 78 G 14 et les communes de Rocquencourt et de la Celle-Saint-Cloud dans le pôle 78 G 11.

### Seconde étape :

- rattacher la commune de Voisins-le-Bretonneux au pôle 78 G 18, dès lors que de nouveaux locaux seront trouvés pour agrandir le CMP actuellement à Trappes et lorsque la capacité d'hospitalisation de ce pôle passera à 25 lits dans le nouveau bâtiment ;
- réintégrer le plateau de Chevreuse et rattacher la commune de Magny-les-Hameaux au pôle 78 G 16, dès lors que de nouveaux locaux seront trouvés pour le CMP de Magny-les-Hameaux dont les locaux sont inadaptés à une activité de consultation et impossibles à mettre aux normes handicapés réglementaires.

## • Répartir les capacités de l'hospitalisation entre cinq pôles (réalisé à la fin de l'année 2015)

En effet, depuis plusieurs années, différentes tentatives ont été faites pour permettre l'hospitalisation des patients de deux secteurs dans le plus grand des pavillons

TABLEAUX DE L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DES PÔLES

SITUATION JUSQU'À FIN 2015						
	78 G 11	78 G 12	78 G 13	78 G 14	78 G 16	78 G 18
Population	79 884	84 537	84 524	75 851	11 2173	92 543
Capacités hospitalisation avant réorganisation	Pavillon Jaune Rez-chaussée 19 lits	Pavillon Ivoire 24 lits	Pavillon Turquoise 24 lits	Pavillon Vert avec G18	Pavillon Jaune Étage 20 lits	Pavillon Vert 33 lits

DE MAINTENANT JUSQU'À L'OUVERTURE DU NOUVEL HÔPITAL						
	78 G 11	78 G 12	78 G 13	78 G 14	78 G 16	78 G 18
Population	104 522	100 841		135 737	95 869	92 543
Capacité après réorganisation	Pavillon Turquoise 24 lits	Pavillon Ivoire 24 lits		Pavillon Vert 33 lits	Pavillon Jaune Étage 20 lits	Pavillon Jaune Rez-chaussée 19 lits
Évolutions	Ajout La Celle-Saint-Cloud et Rocquencourt	Ajout canton Houdan		Ajout Versailles sud/ouest	Retrait canton de Houdan	

PERSPECTIVE RÉÉQUILIBRAGE DES SECTEURS POUR L'OUVERTURE DU NOUVEL HÔPITAL						
	78 G 11	78 G 12	78 G 13	78 G 14	78 G 16	78 G 18
Population	104 522	100 841		111 853	106 889	105 051
Capacité après réorganisation	25 lits	25 lits		25 lits	25 lits	25 lits
Évolutions				Retrait Voisins-le-Bretonneux et Magny-les-Hameaux	Ajout Magny-les-Hameaux	Ajout Voisins-le-Bretonneux

actuels (trente-trois lits). Quelles qu'aient été les organisations, successivement G11-G13, puis G13-G14 et en dernier G14-G18, elles se sont avérées difficiles et peu lisibles pour les usagers.

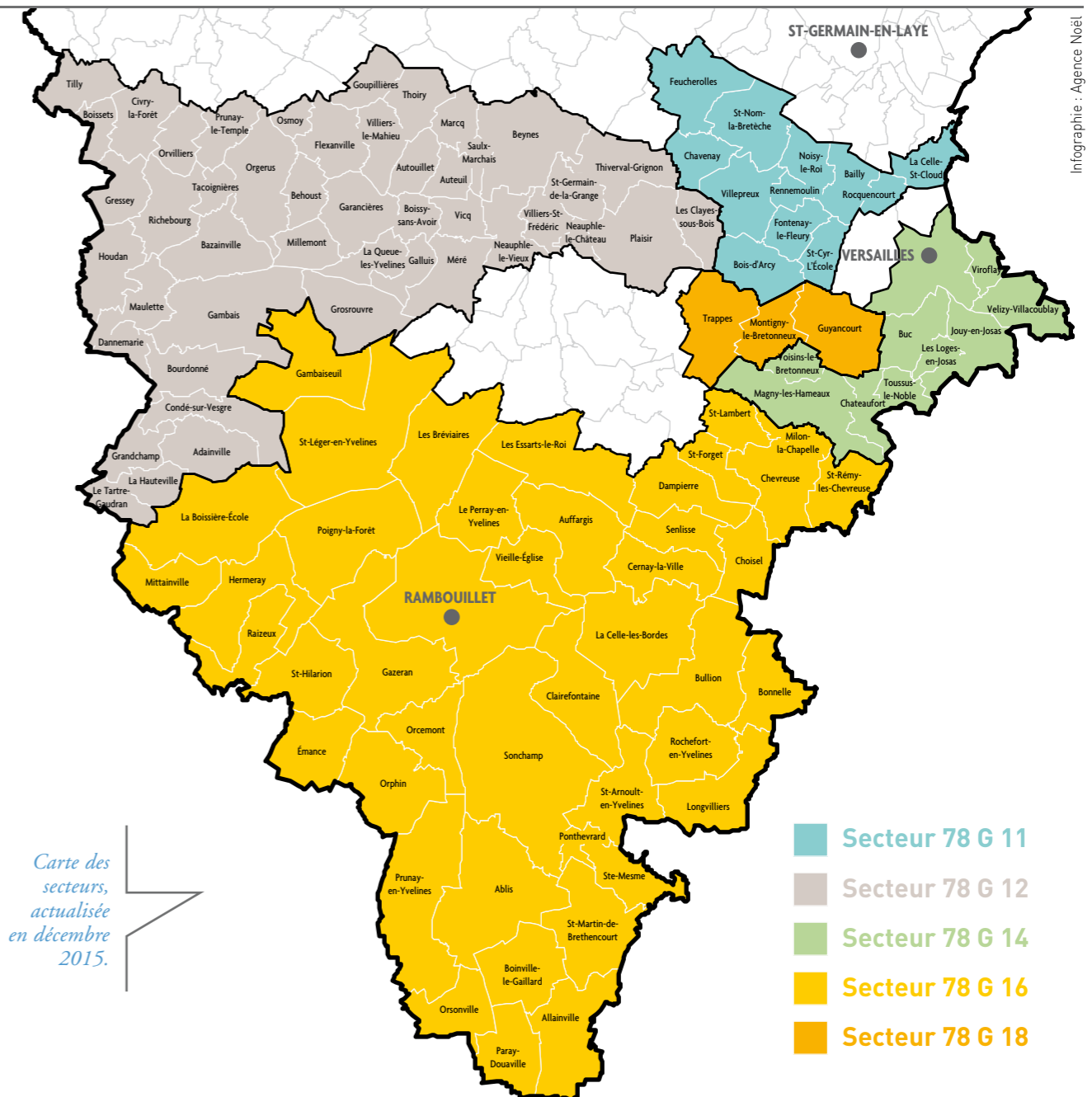
La volonté du corps médical, de manière unanime, est de conserver un lien entre le suivi extra-hospitalier et les hospitalisations, dans une logique de continuité des soins. Dans cette nouvelle organisation, nous anticipons la configuration de cinq unités d'hospitalisation du futur bâtiment pour une gestion cohérente dès à présent, par une même équipe médicale pour chaque pôle.

Le déménagement de ces unités, préparé de juin à novembre avec l'appui de tous les services supports, s'est effectué en quatre jours. Les réunions préparatoires ont

mis en lien les responsables des services et l'ensemble des acteurs pour une bonne réalisation de cet important déplacement.

Le Conseil de Surveillance a donné un avis favorable à la mise en œuvre de ce projet. Communiqué à l'ARS, il devra être officialisé auprès de l'ensemble de nos partenaires du territoire.

Il convient de saluer l'investissement des personnels, tant des services de soins que des services informatiques, logistiques et techniques de l'établissement, qui ont permis un déroulement sans difficultés de cette opération. L'accompagnement de ces services dans l'ajustement de leurs nouvelles organisations devra être poursuivi.



Carte des secteurs, actualisée en décembre 2015.

Infographie : Agence Noël

## MÉTHODE DU « PATIENT TRACEUR »

Par Anne WALCZAK, Responsable Qualité  
CH J.-M. Charcot / HGMS

Lors du précédent numéro du Charcot Mag', nous vous avons présenté la méthode d'investigation du « Patient traceur » qu'utilise désormais la Haute Autorité de Santé au cours des visites de certification. Actuellement, le service Qualité-Gestion des Risques organise deux premiers tests « grandeur réelle » sur deux secteurs : le secteur infanto-juvénile 78 I 04 et le secteur adulte 78 G 16. Ces tests ont pour objectif de se familiariser avec cette nouvelle méthode et seront étendus ensuite aux autres secteurs.

Dès janvier 2016, nous rencontrerons les patients et les équipes ayant participé à la prise en charge de patients sélectionnés.

### Les profils de patients définis pour le test sont les suivants :

- pour le secteur 78 I 04, le patient est un adolescent actuellement suivi en CMP et ayant déjà été suivi en Hôpital de jour. En début de prise en charge, il présentait des troubles du comportement avec rupture scolaire et a été placé sous antidépresseur.

Le patient et son représentant légal ont été informés de la démarche et une plaquette d'information leur a été transmise. Leurs consentements à tous les deux ont été recueillis et tracés dans le dossier du patient.

Ce type de profil permettra aux auditeurs d'analyser les thèmes fondamentaux de la qualité de la prise en charge et de la sécurité des soins : la continuité et la coordination de la prise en charge, la prise en charge médicamenteuse, la gestion du dossier patient, le respect de la confidentialité des informations relatives au patient, l'accueil, l'information du patient sur son état de santé et les soins proposés, l'évaluation initiale et continue de l'état du patient... autant de critères définis dans le manuel de certification sur lesquels est construite la procédure de certification ;



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

- concernant le secteur adulte, le profil du patient est un patient souffrant de schizophrénie. Il est actuellement hospitalisé et connu du CMP, de l'Hôpital de jour ainsi que de l'antenne psychiatrique située au service des urgences de l'hôpital de Rambouillet. Le patient a déjà été admis en hospitalisation sans consentement.

Ce type de profil permettra, en plus des thématiques citées ci-dessus pour le secteur infanto-juvénile, d'aborder le respect des droits des patients, notamment dans le cadre d'une hospitalisation sans consentement (loi de 2011). Le thème « respect des libertés individuelles et gestion des mesures de restriction de liberté » sera également abordé. Il a fait l'objet, lors de la dernière visite de certification, d'une recommandation (initialement réserve). D'autres thèmes « supports » pourront être traités : la gestion de la douleur, l'éducation thérapeutique, la gestion du risque suicidaire, la prise en charge somatique, le respect de la dignité et de l'intimité du patient...

À travers ces échanges guidés, les auditeurs, et pour la visite de certification, les experts-visiteurs, analyseront les processus de soins, mais également les processus dits « supports » :

- qu'ils soient directs : gestion de la douleur, prise en charge médicamenteuse, gestion des vigilances et particulièrement l'identitovigilance, gestion du dossier du patient, gestion des examens de biologie médicale ou d'imagerie, respect des règles d'hygiène...
- ou indirects : tri des déchets notamment à risque infectieux, sécurisation du système d'information, circuit du linge...

À l'issue de l'évaluation, d'éventuels points d'amélioration pourront faire l'objet, en accord avec les communautés médicales et paramédicales, d'un programme d'action d'amélioration de la qualité et surtout de la sécurité des soins apportés aux patients.



© KCW / CH J.-M. Charcot

QUALITÉ

## UNE CERTIFICATION COMMUNE EN 2017 POUR LES DEUX HÔPITAUX

Par Anne WALCZAK, Responsable Qualité  
CH J.-M. Charcot / HGMS

Dans le cadre de la reconstruction du pôle de médecine gériatrique de l'HGMS, une demande de report de visite initialement prévue en septembre 2016, a été adressée à la HAS pour le 2<sup>e</sup> semestre 2017. Il apparaissait en effet difficile de mener cette visite dans de bonnes conditions, au cours de la période prévue : la nouvelle structure implique des changements majeurs pour l'ensemble des unités de soins, une réorganisation des circuits logistiques associés et de forts impacts sur les pratiques médicales et soignantes.

Par ailleurs, dans la continuité du rapprochement entre le CH J.-M. Charcot et l'Hôpital Gériatrique et Médico-Social (HGMS), la Direction a demandé à la Haute Autorité de Santé (HAS), en accord avec les représentants des deux communautés médicales de réaliser une **procédure de certification commune aux deux établissements**.

La HAS nous ayant donné un accord de principe, la Direction devrait recevoir prochainement la réponse officielle.

Par conséquent et dans le cadre de cette procédure commune, **la visite de certification des deux hôpitaux est reportée en 2017.**

## RÉOUVERTURE DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Par Anne WALCZAK, Responsable Qualité  
CH J.-M. Charcot / HGMS

Le Centre de documentation de notre établissement a ré-ouvert ses portes depuis le 1<sup>er</sup> octobre avec le retour d'une documentaliste dédiée. Il s'adresse aux professionnels du CH J.-M. Charcot et à ceux de l'HGMS.

Sa vocation est d'enrichir les connaissances de tous les professionnels, afin de participer au développement de la qualité de leurs pratiques, au bénéfice des patients, des résidents et de leurs proches.

Il apporte son concours aux activités de soins, aux pratiques innovantes ou spécifiques, à la formation et au développement personnel de tous les professionnels de santé. Pour ce faire, il est organisé de façon à pouvoir repérer, rechercher et mettre à disposition des utilisateurs toute information susceptible de les intéresser dans l'exercice de leur métier.

Le Centre de documentation s'inscrit dans des réseaux documentaires généralistes (BDSP ; SUDOC) ou spécialisés (ASCODOCPSY). Il dispose d'un fonds documentaire appelé à s'enrichir et s'actualiser ainsi que d'une salle de lecture accessible aux professionnels.

© KCW / CH J.-M. Charcot



Le Centre de documentation.

Le Centre de documentation, situé au premier étage du Pavillon bleu, est ouvert de 13h00 à 17h00 du mardi au vendredi et de 13h à 16h le lundi. Mme BERTAUX, Documentaliste, est joignable au 01 30 81 84 59 ou par mail : magali.beraux@ch-charcot78.fr Retrouvez ces informations sur l'intranet du CH J.-M. Charcot (bulle Évaluations Formations Documentation / Centre de documentation) et prochainement sur celui de l'HGMS.



## ACTUALISATION DU GUIDE D'ORGANISATION DES ARCHIVES MÉDICALES

Par le Docteur RAVALT, Médecin Responsable du Département d'Information Médicale CH J.-M. Charcot / HGMS, Corinne KAMOISE, Technicienne d'Information Médicale CH J.-M. Charcot et Isabelle MOLS, Technicienne de Laboratoire missionnée pour les archives médicales, CH J.-M. Charcot.

Le guide relatif aux archives médicales a été actualisé. Ces archives concernent tant la prise en charge médicale que les documents administratifs liés. Les principaux objectifs recherchés par cette actualisation sont de :

- préciser les responsabilités de chacun en matière de gestion et de conservation des dossiers patients ;
- rappeler les règles de fonctionnement en vigueur dans l'établissement.

### Qui est concerné par le guide ?

Tout professionnel de l'établissement qui intervient dans la prise en charge médicale du patient.

### Rappel réglementaire

Dans les établissements de santé, le Directeur veille à ce que toutes les dispositions soient prises pour assurer la garde et la confidentialité des dossiers conservés dans l'établissement.

De ce fait, la conservation des dossiers patients est placée sous la responsabilité du Directeur d'établissement, qu'il partage avec le Président de la Commission Médicale d'Établissement et le Médecin Responsable du DIM.

Le dossier médical est constitué pour chaque patient hospitalisé dans un établissement de santé public ou



privé et contient au moins les éléments déterminés par l'article R 1112-2 du Code de Santé Publique (présents dans le guide).

### L'importance du guide

#### • Pourquoi une actualisation ? Quelle en est la teneur ?

Ce guide a été créé pour répondre aux obligations réglementaires et optimiser l'archivage des dossiers médicaux des patients.

Son actualisation permet de répondre au mieux aux instructions ministérielles du 14 août 2007 concernant les délais de conservation, aux critères 14a et 14b du manuel de certification sur la gestion

du dossier patient et sur l'accès du patient à son dossier : loi du 4 mars 2002, articles R 1111-1 à R1111-8 du CSP et des recommandations de la HAS de décembre 2005.

Ce guide a fait l'objet d'une validation par les instances et de cinq réunions d'informations ouvertes à tous les professionnels concernés en septembre et octobre 2015.

#### • Où le guide est-il disponible ?

Il est disponible sur l'Intranet dans l'application Gestion Électronique des Documents (GED), bulle Qualité et Gestion des risques / Procédures et protocoles, mais également en version papier dans chaque structure avec les annexes.

Les annexes sont également disponibles sur l'Intranet, bulle Médico-technique, partie DIM.

Le Dr RAVALT est médecin de santé publique, épidémiologiste. Depuis 2006, elle est médecin DIM. Elle a travaillé à l'HGMS de 2007 à 2011, puis à La Verrière. Elle rejoint aujourd'hui nos deux établissements en tant que médecin DIM.



© KCW / CH J.-M. Charcot

## L'ATELIER PEINTURE D'ATED A EXPOSÉ AU CH J.-M. CHARCOT

Par l'équipe soignante de l'atelier peinture, Samuel LANGLET, Psychomotricien, Marie THIBAU, Éducatrice Spécialisée, LÉA DUTHEIL, Psychologue, Virginie LEFEBVRE, Éducatrice spécialisée

À la cette rentrée 2015, vous avez peut être eu l'occasion de découvrir les œuvres des participants de « l'atelier peinture » d'ATED (Adultes porteurs de Troubles Envahissants du Développement), exposées au CMP ATED ainsi qu'à La Rotonde.

Chaque patient, à sa manière, a accepté de montrer quelques productions. Certains ont pu répondre verbalement, d'autres sont allés choisir directement des œuvres et les ont affichées. D'autres encore ont refusé.

Cela pose toujours question, en tant que soignant, de laisser les patients s'exposer au travers d'un objet ayant d'abord vocation de soin. Nous remercions les participants de nous avoir laissé un accès à leur parcours de soin. L'exposition avait pour objectif principal la valorisation des productions du patient, tant aux yeux des proches que du public, que nous remercions d'ailleurs pour ses commentaires : ceux-ci ont pu être lus et verbalisés avec les patients en séance.

L'aspect thérapeutique de la peinture, en tant qu'objet médiateur, réside principalement dans les interactions qui naissent autour. Les patients d'ATED présentent des intensités diverses d'expression de leur trouble. Cependant, ils se réunissent par leurs difficultés de communication, d'interaction sociale et parfois par des intérêts restreints.

Qu'il s'agisse d'œuvres collectives ou individuelles, ce sont les échanges créés par la médiation qui nous intéressent particulièrement. Lorsqu'on doit se faire comprendre, s'exprimer et que l'on manque d'outillage, le comportement est une première façon de communiquer. Lorsqu'il devient un problème, gêne ou porte atteinte à la personne elle-même au sein de son environnement, on parle de trouble du comportement. Imaginez-vous dans un pays étranger, dans lequel vous ne parlez pas la langue, vous risquez de vous retrouver à parler avec les mains, à toucher les personnes pour leur faire comprendre où regarder, ce que vous voulez qu'elles fassent, etc.

## NOS ÉVÈNEMENTS



Exposition de l'Atelier peinture d'ATED (rentrée 2015).

L'atelier peinture provoque la rencontre entre les patients et apprend à chacun à exprimer ses besoins ainsi que les demandes essentielles à la réalisation de l'œuvre. Comment demander un pinceau ? La couleur que l'autre utilise déjà ? Comment demander de l'aide pour savoir quoi peindre ? Comment solliciter l'autre ? Autant de questions qui nous paraissent pourtant simples...

Le soignant tend à solliciter et initier la communication entre les participants. Il tente de mobiliser les ressources individuelles et collectives et tente d'accompagner à l'aide d'outils adaptés aux particularités de chacun. La peinture apporte une attention sur un objet commun et se propose comme vecteur de communication acceptable par tous : un peu comme lorsque nous commençons à parler quelques mots d'une langue étrangère ou que nous commençons à intégrer les façons d'agir d'une autre culture...





## CONFÉRENCE « À QUOI SERT LE SOMMEIL ? »

Par *Katia COUTON-WYPOREK*,  
Chargée de communication

EPP

Le vendredi 16 octobre dernier, l'EPP\* « Amélioration prise en charge des troubles du sommeil » ayant pour pilotes le Dr Christine GENET, Pôle 78 I 04, et Mme Frédérique IBARRART, Pôle 78 G18, a organisé une conférence-débat sur le thème du sommeil en collaboration avec le réseau *Morphée* (réseau de santé consacré à la prise en charge des troubles du sommeil). Ce sont le Dr Christine GENET et le Dr Sarah HARTLEY qui sont intervenues à *La Rotonde*.

Cet après-midi était dédié aux patients hospitalisés au CH J.-M. Charcot ainsi qu'à des professionnels du CH J.-M. Charcot et de l'HGMS. Ont été présentés un questionnaire « Hygiène du sommeil » et des outils d'évaluation du sommeil. Des documents et des vidéos ont également été proposés.

Les deux conférences étaient articulées autour de « L'hygiène de vie » et « L'hygiène du sommeil » éléments fondamentaux pour la santé globale et la santé mentale en particulier. Des temps de questions / réponses et des petits ateliers d'échanges ont permis aux patients et aux professionnels de mieux cerner les problématiques évoquées. Un goûter a clôturé agréablement cette journée riche en échanges.

\* EPP : Évaluation des  
Pratiques Professionnelles.

*Frédérique IBARRART*,  
Cadre supérieur de santé.



Les Docteurs  
Christine GENET  
à droite et Sarah  
HARTLEY à gauche.

© KCW / CH J.-M. Charcot

© KCW / CH J.-M. Charcot

## JOURNÉE DÉPARTEMENTALE YVELINOISE

*Propos du Docteur Cécile OMNES, chef de pôle du secteur 78 G 16*

**Une journée départementale de prévention du suicide pour les Yvelines a eu lieu le 30 novembre 2015 au Centre Hospitalier Charcot, réunissant pour la première fois les acteurs sanitaires et associatifs engagés dans cette dynamique et disponibles ce jour là.**

**CHARCOT MAG' (CM) :** *Quels étaient les enjeux et les différents partenaires de cette réunion ?*

**Docteur Cécile OMNES (Dr CO) :** Cette rencontre s'est faite à l'initiative de l'Union Nationale de Prévention du Suicide, engagée depuis plusieurs années dans le projet-cadre « Territoires et prévention du suicide ». Il vise la structuration du réseau de l'Union Nationale de la Prévention du Suicide (UNPS) en régions et une meilleure connaissance du « maillage territorial » existant. Les liens unissant l'UNPS à notre établissement ont permis

que nous soyons pilote pour leur première réunion en région parisienne. Malgré une période très chargée, de nombreux établissements de santé de notre département ont pu être réunis :

- le CH J.-M. Charcot ;
- le CH A. Mignot ;
- l'Institut Marcel Rivière ;
- le CH F. Quesnay ;
- le SAMU 78 ;
- les deux Maisons Des Adolescents (MDA) du département ;
- ainsi que les associations :
  - . Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades handicapées psychiques (UNAFAM 78 )
  - . OPPELIA (dont l'objectif est d'apporter une aide aux personnes et leur entourage rencontrant des difficultés



## SORTIE DU LIVRE ÇA SERT À QUOI, DES PARENTS ?

Par les Docteurs Estelle WALLON et Christine GENET,  
secteur 78 I 04

Les Docteurs Estelle WALLON et Christine GENET, Psychiatres dans le service de psychiatrie infanto-juvénile 78 I 04, viennent d'écrire un livre de vulgarisation scientifique sur la théorie de l'attachement, sujet rarement abordé de façon simple, en langue française. L'idée de ce livre s'appuie sur leur pratique clinique médicale quotidienne, ainsi que sur leur activité d'enseignement et de formation professionnelle.

Avec d'autres collègues, elles ont créé en février 2011 la Co-Consultation Attachement Parents-Enfant (CCAPE). C'est un dispositif original de consultations conjointes pédopsychiatrie-psychiatrie adulte, qui mobilise plusieurs soignants des secteurs 78 I 04 et 78 G 11. La CCAPE\* permet de prendre en charge des parents avec un enfant (jusqu'à 18 ans), pour travailler sur les difficultés relationnelles dans la famille avec comme support théorique l'attachement.

Le but de leur livre est d'expliquer aux adolescents, aux parents et aux adultes en général, ce qu'est le lien d'attachement, afin de les aider à harmoniser leurs relations, particulièrement dans les moments de stress. Il

COLLECTION  
« LES PLUS GRANDES  
PETITES POMMES DU SAVOIR »,  
ÉDITIONS LE POMMIER

prend en compte de manière nouvelle ce qui s'est construit en nous en relation avec les autres, dans les moments de stress et offre des opportunités nouvelles pour le remodeler de façon plus agréable et harmonieuse. C'est un premier pas vers la théorie de l'attachement, qui s'adresse au grand public et aux professionnels de la santé ou du secteur médico-social.

Dans ce livre, les auteurs abordent plusieurs thèmes :

- comprendre les liens parents-enfant ;
- appréhender l'évolution du lien d'attachement et son impact sur nos relations aux autres tout au long de la vie ;
- identifier et gérer les difficultés qui peuvent apparaître ;
- gérer les émotions.

Les Docteurs WALLON et GENET s'appuient sur des notions théoriques nouvelles et puissantes, qu'elles parsèment de nombreux exemples de cas très vivants. Elles espèrent pouvoir toucher ainsi un large public et les sensibiliser aux besoins d'attachement et à leur retentissement dans la vie quotidienne.

\* Pour plus d'informations sur la CCAPE, vous pouvez vous reporter au *Charcot Mag' n° 10 de juillet 2014*.

## DE PRÉVENTION DU SUICIDE



psychologiques, sociales et sanitaires liées notamment à l'usage de drogues et aux addictions).

**CM :** *Quels ont été les points majeurs évoqués ?*

**Dr CO :** Les échanges ont été riches, permettant que chacun présente son travail, les difficultés qu'il rencontre, les demandes et les idées d'amélioration. Sont (ré)apparus plusieurs nécessités pour notre département :

- **l'amélioration des circuits et collaborations de soins** (Urgences pédopsychiatriques insuffisamment couvertes, collaboration SAMU-Psychiatrie-Forces de l'Ordre dans les situations difficiles, liens facilités hôpital-libéral permettant un suivi des personnes suicidaires ou endeuillées par suicide) ;
- **des actions à coordonner** (comment travailler avec le refus de soins, accompagnement des familles endeuillées, améliorer la veille des personnes suicidaires ou suicidantes).

L'UNPS s'est engagée à nous aider à construire un annuaire des ressources de notre département.

**CM :** *Quelles sont les actions à venir ?*

**Dr CO :** Afin de poursuivre ce travail, nous nous sommes tous donné rendez-vous lors de la prochaine « Journée Annuelle de prévention du suicide » du CH J.-M. Charcot le jeudi 17 mars 2016 à l'occasion de la venue de Madame la Professeure CASTELLI-DRANSART sur le thème de l'impact traumatique sur les équipes des décès par suicide. Le lieu de cette rencontre vous sera communiqué prochainement.

Dolores Angela CASTELLI-DRANSART est Professeure à la Haute Ecole fribourgeoise de Travail social (HEF-TS) en Suisse. Elle travaille en particulier sur les conduites auto-dommageables et le suicide (prévention, intervention, postvention), la santé mentale et le handicap psychique.

À VENIR

## LES MARDIS DE CHARCOT de février à mai 2016

**Le 9 février 2016 - Travaux recherche/communication :** « Le vécu soignant de l'utilisation de la chambre de soins intensifs ». Intervenant : Dr BREZAUULT / Discutant : Dr AMIEZ

**Le jeudi 17 mars 2016 de 14h00 à 17h00 – Mardi exceptionnel (un jeudi) - 2<sup>e</sup> journée annuelle de prévention du suicide :** « La post-vention pour les professionnels ». Intervenant : Pr CASTELLI-DRANSART / Discutant : Dr OMNÈS

**Le 5 avril 2016 - Présentation de cas difficiles :** « Description d'une impasse thérapeutique & discussion avec les professionnels présents ». Intervenant : Dr BOISOT / Discutant : Dr MAURIAC

**Le 17 mai 2016 :** « Le refus scolaire ». Intervenants : Dr LIDA-PULLIK et Mme Fabienne BONNES / Discutant : Dr BENMOUFFOK

**Le 31 mai 2016 :** « Retour d'expérience d'un groupe de réhabilitation psychosociale ». Intervenants : Mme Florence BENLEFEKI et Mme Elodie SALIOU / Discutant : Mme Adeline MARTINEZ

*Les inscriptions se font auprès du bureau de la formation continue en remplissant le bulletin qui vous a été transmis par mail.*

À VENIR

## LES JOURNÉES DES PRATIQUES SOIGNANTES (JPS)... **LE RETOUR !**

*Par Sullivan ISTASSE, Infirmier au SMPR, membre du groupe de travail des JPS*

Après une première décennie ayant permis aux JPS de se révéler, nous voilà repartis pour une onzième édition. Cette année le thème proposé sera : **Les pratiques innovantes : développer et diversifier l'offre de soins.** Différentes équipes du Centre Hospitalier J.-M. Charcot vous feront découvrir l'étendue de leur travail tout au long de cette journée : l'équipe intersectorielle Éducation thérapeutique ; l'Équipe Mobile du Sujet

Âgé (EMSA) ; l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) *Sommeil*, le secteur XVI avec la thérapie brève... L'HGMS sera également présent avec l'Hôpital de jour et d'autres pratiques encore vous seront présentées. Plus que jamais encore, nous vous attendons très nombreux !

**Rendez-vous le 14 avril 2016,  
au théâtre Robert-Manuel de Plaisir.**

*Journée des Pratiques soignantes  
au Théâtre Robert-Manuel  
(archives).*

